

TEMOIGNAGE SUR LA VIE DU DEFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME
Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE

Rendu par M. Fernandez MURHOLA pour le compte de la Famille Biologique et de la
Famille Professionnelle de Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE

Messe en mémoire du Défunt, Samedi 26 Juin 2010

Cathédrale Notre dame de Lingwala

Kinshasa / RDCongo

*Monseigneur l'Archevêque de Kinshasa,
Monseigneur l'Evêque de la Diocèse d'IDIOFA,
Excellences, Mesdames, Messieurs,
Chers amis et partenaires au Développement,
Chers Collègues Défenseurs des Droits de l'Homme,
Frères et sœurs dans le seigneur Jésus-Christ,*

En ce jour où le monde entier commémore la journée internationale de soutien aux victimes de la torture, Nous prenons la parole au nom de la famille Floribert CHEBEYA pour vous remercier infiniment de votre solidarité tous azimuts dans le malheur auquel elle est assujettie depuis l'assassinat le 1^{er} Juin 2010 de M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition forcée de son Chauffeur Fidèle BAZANA EDADI.

Comme vous le savez tous, Pour Floribert CHEBEYA, les droits de l'homme constituait la pierre angulaire du développement durable. Leur promotion en République Démocratique du Congo nécessitait l'existence et l'engagement des hommes et des femmes audacieux qui jours et nuits acceptaient de brandir l'étendard de la liberté, de la justice et de l'équité pour combattre l'ignorance, les préjugés et parfois la tradition et l'ordre établi en contradiction avec les principes et valeurs fondamentaux des droits humains.

Des hommes et des femmes ayant la foi en la dignité de l'homme et en l'existence des droits inaliénables et inhérents à la personne humaine. Des âmes irréductibles, jamais découragées, portant des témoignages dans des conditions extrêmement difficiles et souvent au péril de leur vie, dans l'optique de faire prévaloir l'universalité des droits condition sine-qua none de la bonne gouvernance et du développement inter générationnel de nos masses laborieuses vivant hélas aujourd'hui d'expédients !

Floribert CHEBEYA consacrait plus de 90 % de son temps à la défense et à la promotion des droits de l'homme (individuels et collectifs) et moins de 10 % de son temps au profit de sa famille restreinte et élargie. Il défendait riches et pauvres, exilés et réfugiés, refoulés et indigents, jeunes, vieux et vieillards, opposants et gouvernementaux, congolais et étrangers, civils et militaires, enfants, hommes et femmes, avocats, magistrats, mandataires publics, Ministres, Généraux, familles présidentielles, ... bref il défendait tout le monde sans discrimination aucune.

Il travaillait tous les jours du lundi au dimanche sans pause journalière et sans congé annuel et souvent de 7h00' du matin à 22h voir 23h00'. Je me rappelle avoir quitté un jour son bureau avec lui à 23h00', c'était un jour de Noël ! Tant qu'il y avait une vie en danger quelque part dans la ville de Kinshasa, il ne pouvait pas quitter le bureau. Tant qu'il y avait quelque part dans la ville de Kinshasa une arrestation arbitraire, une détention illégale ou une exécution sommaire, il avait toujours des insomnies et resté totalement mobilisé.

Je me rappelle aussi autant des sit-in organisé par notre frère et auquel nous étions associé. Des sit-in tenus même à des sites dits infranchissables comme le Palais de la Nation, toujours dans l'optique de réclamer pacifiquement justice en faveur des sans voix et en faveur des marginalisés.

Artisan de la paix, de la non violence et de la lutte contre l'impunité, il était présent et toujours présent dans toutes les sphères de plaidoyer régional et international en faveur des droits de l'homme en RDC, aussi bien au niveau de la Commission Africaine des Droits de l'homme et des Peuples qu'au niveau de la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies, aujourd'hui Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies. Il a formé des milliers des CHEBEYA, des défenseurs des droits de l'homme et a appris à beaucoup d'autres comment négocier avec les institutions multilatérales, les mécanismes conventionnels et les procédures spéciales des Nations Unies, les projets de résolution sur la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo.

Floribert CHEBEYA c'était un véritable citoyen du Monde, un véritable Général des forces vives de la Nation Congolaise. Persévérant, courageux et non craintif, aucune circonstance exceptionnelle ne pouvait lui empêcher de dénoncer les violations des droits de l'homme. Même dans des situations où des institutions de la République comme le Parlement, l'église, la magistrature, la presse et les partis politiques étaient astreint au silence, lui il parlait toujours car il estimait que le droit de défendre les sans voix était non dérogeable, inaliénable et intangible.

En tant que collègues et membres de la famille Floribert CHEBEYA, ne sommes-nous pas heureux d'être parmi ceux-là, qui pour l'intérêt collectif, ont jugé opportun de prendre le devant contre vents et marrées, en portant haut le flambeau d'une lutte salvatrice contre toutes sortes de médiocrité érigée en système de gouvernement de la base au sommet ?

Pour la famille CHEBEYA, la meilleure façon de rendre un grand hommage à Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, consisterait :

1. Le Gouvernement de la République est appelé à autoriser sans autre forme de procès, la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale chargée d'établir les circonstances, les conditions et les motifs qui ont milité à l'assassinat de CHEBEYA et à la disparition forcée de son chauffeur, pour que tous les exécutants, les auteurs et les commanditaires répondent de leurs ignominieux actes de brigandage et de barbarie ;

2. Les défaillances de l'appareil Etatique Congolais étant à la base présomptive de l'Assassinat de Floribert CHEBEYA, invitons l'Etat Congolais à réparer moralement, matériellement et psychologiquement les Familles biologiques de Floribert CHEBEYA et de Fidèle BAZANA EDADI ainsi que ses principales organisations dont il était l'animateur principal à savoir : La Voix des sans voix pour les droits de l'homme « VSV » et le Réseau National des ONGs des droits de l'homme de la République Démocratique du Congo « RENADHOC », désormais dépourvu d'un être cher et irremplaçable ;

3. Invitons le Président de la République, garant de la Constitution, de bien vouloir promulguer une loi portant promotion et protection des Défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo, dans l'optique de sécuriser davantage ce noble métier qui est très indispensable pour l'avènement d'un Etat de droit en RDC.

4. A l'aube du cinquantenaire de l'indépendance de notre Pays, la famille CHEBEYA invite tous les Défenseurs des Droits de l'homme de la République Démocratique du Congo à n'est pas baisser les bras, à n'est pas se laisser décapiter, mais plutôt à pérenniser le Combat de Floribert CHEBEYA en vue de promouvoir davantage le droit de défendre les droits de l'homme en République Démocratique du Congo, et ce, au profit des millions des sans voix que compte notre pays et qui continuent à être abandonnés à leur triste sort dans plusieurs domaines vitaux.

5. La Famille CHEBEYA demande au Gouvernement de bien vouloir lui remettre le corps de Monsieur Fidèle BAZANA EDADI, mort ou vivant.

Que le Dieu tout puissant nous accorde la force nécessaire de surmonter cette épreuve, de continuer et de pérenniser le combat de Floribert CHEBEYA pour donner le sens à notre existence.

POPULAZIONE DI CONGO GRIDA IL MONDO NONO ASCOLTA ! pour dire : LA POPULATION DU CONGO CRIE ET LE MONDE N'ECOUTE PAS !

Que la terre de nos ancêtres lui soit douce et légère.

Je vous remercie.

Pour la Famille Biologique et Professionnelle de Floribert CHEBEYA

Sé/ Fernandez MURHOLA